

LE CONGRÈS DE LA HAYE

2 - 7 septembre 1872

Après être entrés en Alsace par Bâle, nous nous arrêtâmes, Schwitzguébel, Cafiero et moi, à Mulhouse, où nous voulions faire visite aux internationaux de cette ville. Nous nous rendîmes au cabaret de Mme Weiss, dont le mari, Eugène Weiss (1), ouvrier imprimeur sur rouleaux pour étoffes (les persécutions politiques lui avaient fait perdre sa place à l'atelier, et il vivait d'un petit commerce de houille), était le secrétaire-correspondant de la Section (naturellement secrète, à cause du régime dictatorial établi en Alsace-Lorraine), qui faisait partie de la *Fédération jurassienne*. Weiss, prévenu, arriva bientôt, amenant avec lui plusieurs camarades; nous causâmes quelques moments, puis il fallut reprendre le train, qui nous emmena dans la direction de Strasbourg. Au delà de Strasbourg, au moment où le soleil se couchait, nous passâmes devant le village de Bischwiller (le train, qui était un rapide, ne s'y arrêtait pas): c'était là qu'habitaient nos deux jeunes correspondantes alsaciennes, Mathilde Røederer et Élise Grimm (2), que nous n'avions jamais vues et auxquelles nous adressâmes par la pensée un salut amical. Nous continuâmes à rouler toute la nuit, traversant Metz, Luxembourg, Namur, et au jour nous arrivions à Bruxelles. La journée du samedi 31 se passa à courir la ville. Nous allâmes d'abord au local de l'Internationale, café du Cygne, Grand'Place; l'heure était matinale, c'était jour de marché, et la belle place sur un des côtés de laquelle se dresse l'admirable Hôtel de Ville était en partie occupée par des campagnards et par leurs grands chiens attelés à des charrettes; nous nous rendîmes ensuite chez l'imprimeur Brismée, rue des Alexiens, 13, et chez Laurent Verrycken, qui tenait une petite boutique de librairie je ne sais plus où. Dans l'après-midi, nous vîmes quelques-uns des rédacteurs de la *Liberté*, de tous les journaux qui se publiaient alors celui où nous retrouvions le mieux nos propres aspirations: Victor Arnould, Hector Denis, Guillaume De Greef. Dans la journée étaient arrivés trois des délégués espagnols: Farga-Pellicer, qui était pour nous une vieille connaissance, et Alerini, venant tous deux de Barcelone; Marselau, un jeune prêtre défroqué, venant de Séville. Le soir, nous assistâmes tous à une réunion de la Section de Bruxelles, passablement bruyante, et où nous pûmes constater que chez nos amis belges les avis étaient encore partagés: si tous revendiquaient énergiquement le droit à l'autonomie, quelques-uns n'approuvaient pas l'intransigeance des Espagnols et surtout des Italiens, et espéraient qu'il serait possible d'éviter une rupture avec Londres, craignant qu'elle ne déterminât une scission dans l'Internationale.

Le dimanche matin, nous montâmes en wagon en compagnie des trois délégués espagnols et de plusieurs délégués belges, Brismée, Eberhardt, Roch Splingard, Herman; à Anvers, nous trouvâmes Coenen et Van den Abeele, et c'est là également que nous rencontrâmes le quatrième délégué de la Fédération espagnole, Morago, qui avait voyagé par mer. D'Anvers, le train nous emmena dans la direction du Nord jusqu'à Moerdijk, où tous les voyageurs durent descendre. En 1872, le grand viaduc qui, à Moerdijk, franchit le Hollandsch Diep (bras de mer qui sépare le Brabant néerlandais de la province de Hollande méridionale), n'était pas encore construit; il fallut nous embarquer à bord d'un vapeur qui, suivant la rivière Noord et passant devant la jolie ville de Dordrecht, dont la vue nous charma, nous amena, par un bras de la Meuse, à Rotterdam. Là, nous prîmes le train qui devait nous conduire dans la capitale des Pays-Bas.

(1) Eugène Weiss, mêlé au mouvement ouvrier depuis 1867, avait été en relations avec Varlin; une lettre de lui à Varlin, du 6 mars 1870, figure au Troisième procès de l'Internationale à Paris, p. 50.

(2) Depuis quelque temps, ces deux jeunes filles faisaient partie de l'Internationale à titre d'adhérentes individuelles: Élise Grimm s'était affiliée pendant un séjour qu'elle avait fait à Londres (lettre de Malon à Mathilde Røederer, 11 juin 1872); Mathilde Røederer était devenue, en mai, membre de la *Fédération jurassienne*. Dans sa lettre du 13 juin, dont j'ai déjà cité un passage, Mme André Léo leur dit, en les félicitant de leur entrée dans l'Association: «*Embrassez-vous toutes deux pour moi, chères internationales. Vous voilà donc aussi au ban de la société et des bons principes*».

Arrivés à la Haye dans l'après-midi, nous y reçûmes, dans la rue même, dès nos premiers pas, un accueil d'une cordialité inattendue: des ouvriers, devinant que nous étions des délégués de l'Internationale, nous arrêtaient pour nous donner de chaleureuses poignées de main et nous adresser des souhaits de bienvenue que nous traduisaient nos camarades flamands; et les mêmes démonstrations se renouvelèrent à plusieurs reprises. Nous nous dispersâmes pour aller nous loger à diverses adresses qui nous avaient été indiquées: Schwitzguébel, Cafiero et moi nous nous rendîmes à une modeste auberge, dans un quartier peu distant du palais royal; et nous eûmes l'agréable surprise de trouver là, installés autour de la table de la petite salle à manger et prenant le thé, mon vieux camarade du Congrès de Lausanne, Eccarius, et quatre autres membres de la délégation anglaise, John Hales, Roach, Sexton, et le joyeux Irlandais Mottershead, plus un délégué australien à l'herculéenne charpente et aux manières simples, le mineur d'or Harcourt. Surprise non moins grande, nous apprîmes, en quelques instants de conversation, qu'Eccarius et ses camarades s'étaient logés dans cette auberge pour être le plus loin possible de l'hôtel où Marx et sa camarilla avaient élu domicile (3); que le torchon brûlait au Conseil général, et que, bien que Roach, Sexton, Mottershead, John Hales et Eccarius fussent membres dudit Conseil, ils étaient en guerre ouverte avec ceux qui en formaient la majorité. «*Mais, leur dîmes-nous, comment se fait-il donc que vous ayez signé la fameuse Circulaire privée imprimée il y a quatre mois, et au bas de laquelle vos noms fraternisent avec ceux d'Engels, de Serrailier, de Marx et de Longuet?*». Ils nous répondirent que leurs signatures avaient été placées là sans qu'il leur eût été donné connaissance du contenu de ce document. Eccarius nous apprit en riant qu'il avait été relevé de ses fonctions de secrétaire correspondant pour l'Amérique, sous l'inculpation d'être affilié à l'Alliance; et que les membres du Conseil fédéral anglais étaient tous accusés par Marx d'être vendus à Gladstone.

Il devait y avoir une réunion préparatoire, le soir même, au local qui avait été loué pour le Congrès, la salle *Concordia*, dans la Lange Lombard-Straat. Nous nous y rendîmes; et là, en faisant connaissance avec les délégués néerlandais, le tailleur Gerhard, représentant le Conseil fédéral hollandais, le lithographe Gilkens, représentant la société des lithographes d'Amsterdam, Van der Hout, représentant la Section d'Amsterdam, et Victor Dave, représentant la Section de la Haye, nous eûmes un autre étonnement: celui d'apprendre que la Hollande n'était nullement, comme nous nous l'étions figuré, inféodée au parti autoritaire, et qu'au contraire ses délégués avaient reçu le mandat de voter dans le sens de l'autonomie et du maintien des principes inscrits dans les *Statuts généraux* de l'Internationale. Mais en même temps nous dûmes constater une chose beaucoup moins agréable: la présence presque au grand complet du Conseil général, dont les membres, avec l'appoint d'un certain nombre de délégués à mandats d'authenticité problématique, constituaient une majorité faite d'avance, qui devait rendre illusoire toute délibération.

Les trois premières journées du Congrès, lundi, mardi et mercredi, furent entièrement employées à la vérification des mandats.

Voici, d'après la liste officielle, les noms des soixante-sept délégués dont la Commission de vérification eut à examiner les pouvoirs:

Délégués venus d'Angleterre (4):

- *Arnaud (Antoine), chimiste, délégué de la Section de Carouge (Suisse).
- *Cournet (Frédéric), professeur, délégué du Conseil général de Londres et du Comité central de Copenhague (Danemark).
- *Dupont (Eugène), luthier, délégué du Conseil général.
- *Eccarius (Jean-Georges), tailleur, délégué de la Section des fermiers de Londres.
- *Engels (Friedrich), publiciste, délégué de la Section de Breslau (Prusse) et de la Section 6 (États-Unis).
- *Frankel (Léo), orfèvre, délégué d'une Section de France.
- *Hales (John), délégué de la Section de Hackney Road, Londres.
- Harcourt (W. E.), mineur d'or, délégué de la Section de Melbourne (Australie).
- *Johannard (Jules), délégué d'une Section de France.
- *Le Moussu, dessinateur, délégué de la Section française de Londres.
- *Lessner (Friedrich), tailleur, délégué de la Section allemande de Londres.
- *Longuet (Charles), professeur, délégué d'une Section de France.
- *Mac Donnell (J. P.), délégué de la Section irlandaise de Londres et de la Section de Dublin.
- *Maltman Barry, cordonnier, délégué d'une Section de Chicago (États-Unis).

(3) Marx s'était installé à l'hôtel de Rome, le principal hôtel de la Haye.

(4) Je place un astérisque devant les noms de ceux des délégués qui faisaient partie du Conseil général.

- *Marx (Karl), publiciste, délégué du Conseil général, de la Section 1 des États-Unis, de la Section de Leipzig et de la Section de Mayence.
- *Mottershead (Thomas), délégué de la Section de Bethnal Green, Londres.
- *Ranvier (G.), peintre en porcelaine, délégué de la Section Ferré, à Paris.
- *Roach (John), délégué du Conseil fédéral anglais.
- *Serrailier (Auguste), fermier, délégué du Conseil général et d'une Section de France.
- *Sexton (George), médecin, délégué du Conseil général.
- *Vaillant (Édouard), ingénieur civil, délégué de la Section de la Chaux-de-Fonds (Suisse), d'une Section de France, et de la Section de San Francisco (États-Unis).
- Vichard, délégué d'une Section de France.
- Wilmot (pseudonyme (5)), délégué d'une Section de France [Bordeaux].
- *Wroblewski (Walery), professeur, délégué du Conseil général et de la Section polonaise de Londres.

Délégués venus d'Allemagne:

- Becker (Bernhard), publiciste, délégué de la Section de Brunswick.
- Cuno, délégué de la Section de Düsseldorf et de la Section de Stuttgart.
- Dietzgen (Joseph), tanneur, délégué de la Section de Dresde.
- Friedländer (Hugo), délégué de la Section de Zürich (Suisse).
- Hepner (Adolf), journaliste, délégué de la Section 8, de New York.
- Kugelmann, docteur en médecine, délégué de la Section de Zell (Hanovre).
- Milke, typographe, délégué de la Section de Berlin.
- Rittinghausen, publiciste, délégué de la Section de Munich.
- Scheu (Heinrich), délégué de la Section d'Esslingen (Wurtemberg).
- Schumacher (Gustav), tanneur, délégué de la Section de Solingen (Prusse).

Délégués venus de France:

- Lucain [pseudonyme (6)], délégué d'une Section de France.
- Swarm [pseudonyme de d'Enraygues], délégué d'une Section de France [Toulouse].
- Walter [pseudonyme de Van Heddeghem], délégué d'une Section de France [Paris].

Délégués venus de Belgique:

- Brismée (Desiré), imprimeur, délégué de la Section de Bruxelles.
- Coenen, cordonnier, délégué de la Section d'Anvers.
- Cyrille (Victor), employé de commerce, délégué de la Section française de Bruxelles.
- Dumont [pseudonyme de Faillet], délégué d'une Section de France [Rouen].
- Eberhardt, tailleur, délégué des Sections des tanneurs, des cordonniers, des tailleurs, des charpentiers, des peintres, des teinturiers en peaux, et des marbriers de Bruxelles.
- Fluse, tisseur, délégué de la Fédération de la vallée de la Vesdre.
- * Herman (A.) (7), délégué de la Fédération de Liège: mécaniciens, Union des métiers, charpentiers réunis, marbriers et sculpteurs.
- Splingard (Roch), délégué du groupe de Charleroi.
- Van den Abeele, négociant, délégué de la Section de Gand.

Délégués venus de Hollande:

- Dave (Victor), délégué de la Section de la Haye.
- Gerhard, tailleur, délégué du Conseil fédéral hollandais, à Amsterdam.
- Gilkens, lithographe, délégué de la Section des lithographes d'Amsterdam.
- Van der Hout, délégué de la Section d'Amsterdam.

(5) J'ignore quel était le véritable nom du délégué qui avait pris le pseudonyme de Wilmot. Ce pseudonyme prend la forme de Vilmart dans les lettres écrites par Engels à Sorge, récemment publiées.

(6) Le délégué qui avait pris le pseudonyme de Lucain me confia, dans une conversation que j'eus avec lui, son véritable nom; je l'ai oublié.

(7) Herman, bien que membre du Conseil général, dont il était le secrétaire correspondant pour la Belgique, habitait Liège depuis quelque temps.

Délégués venus de Suisse :

- Becker (Jean-Philippe), délégué du Comité fédéral romand, de deux Sections de Bâle, de la Section de Zoug, de la Section de Lucerne, et de la Section allemande de Genève.
- Duval (Th.), menuisier, délégué du Comité fédéral romand. Genève.
- Guillaume (James), typographe, délégué de la Fédération jurassienne (8).
- Schwitzguébel (Adhémar), graveur, délégué de la Fédération jurassienne.
- Joukovsky (Nicolas), délégué de la Section de propagande et d'action révolutionnaire socialiste de Genève (9).

Délégués venus d'Espagne:

- Alerini (Charles), professeur, délégué de la Fédération espagnole.
- Farga-Pellicer (Rafael), typographe, délégué de la Fédération espagnole.
- González Morago (Tomás), graveur, délégué de la Fédération espagnole.
- Marselau (Nicolá Alonso), délégué de la Fédération espagnole.
- Lafargue (Paul), docteur en médecine, délégué de la *Nueva Federacion madrilena* et de la Fédération de Lisbonne (Portugal).

Délégués venus d'Amérique:

- Dereure (Simon), cordonnier, délégué du Congrès de New York.
- Sorge (F. A.), professeur, délégué du Congrès de New York.
- Sauva (Arsène), tailleur, délégué des Sections 2 (New York), 29 (Hoboken) et 42 (Paterson).
- West (W.), délégué du Congrès de Philadelphie.

Délégués venus d'autres pays:

- Farkas (Karl), mécanicien, délégué de deux Sections de Budapest (Hongrie).
- Heim, délégué de la Section (sic) de Bohême.
- Pihl (S. F.), délégué de la Section de Copenhague (Danemark).

Sur ces soixante-sept délégués, deux ne furent pas admis (Joukovsky et West). Des soixante-cinq autres, quarante formèrent la majorité, vingt-cinq la minorité.

La Commission de vérification des mandats fut composée de sept membres: Marx, Ranvier, Frankel, Mac Donnell, Dereure, membres de la majorité; et deux représentants de la minorité, Gerhard et Roach. La majorité du Congrès avait décidé que, vu la situation exceptionnelle faite à l'Internationale par la loi française, les mandats émanés de Sections de France, mandats dont cinq membres du Conseil général étaient porteurs, ainsi que six autres délégués, ne pourraient être connus que des seuls membres de la Commission de vérification, et que le Congrès ignorerait jusqu'au nom des villes où se trouvaient ces Sections (10). Il fallait donc accepter les yeux fermés tous les délégués qui se diraient envoyés par une Section de France; toute investigation à leur égard nous était interdite, et nous devons nous en rapporter aveuglément aux agissements d'une commission composée en majorité de nos adversaires déclarés.

Voici quelques détails, empruntés pour la plupart au *Mémoire de la Fédération jurassienne*, sur la manière dont avaient été recrutés les délégués destinés à composer la majorité dont Engels et Marx avaient besoin.

Les représentants des Sections américaines appartenant à la fraction dite du *Tenth Ward Hotel* (opposée au Conseil fédéral de Spring Street) s'étaient réunis en Congrès à New York le 6 juillet 1872, et avaient

(8) La liste officielle me désigne, ainsi que Schwitzguébel, comme «délégué du Congrès de Neuchâtel». Je rétablis notre véritable qualité.

(9) Joukovsky, délégué spécialement par la Section de propagande et d'action révolutionnaire socialiste de Genève, et non par l'ensemble de la Fédération jurassienne comme Schwitzguébel et moi, n'arriva à la Haye que le lundi soir.

(10) Cependant Ranvier avait cru devoir s'annoncer comme délégué d'une Section qui avait son siège à Paris et s'appelait la Section Ferré; il racontait même, disait-on, qu'elle comptait trois mille membres.

élu comme délégués au Congrès de la Haye Sorge et Dereure. Une fois nommé, Sorge demanda qu'on lui remît, outre son mandat, une provision de mandats en blanc qu'il voulait emporter en Europe. Quelqu'un ayant fait une objection, Sorge, pour fermer la bouche à son contradicteur, montra une lettre de Marx: à un pareil ordre, il n'y avait rien à répliquer. Sorge se fit donc donner une douzaine de mandats en blanc, qu'en arrivant à Londres il remit à Marx; celui-ci les distribua à ceux des fidèles qui en eurent besoin. L'un de ces mandats de Sorge, venant d'une Section de Chicago, fut donné à un certain Maltman Barry, membre du Conseil général et, en même temps, correspondant du journal tory le *Standard*; Marx, qui maintenant protégeait cet homme, avait dit de lui, quelque temps auparavant, qu'il le soupçonnait d'être un espion (11); mais quand il faut se faire une majorité on n'y regarde pas de si près. Un autre des mandats de Sorge, celui de la Section 8, fut donné à Hepner, rédacteur du *Volksstaat* (12); un autre, d'une Section de San Francisco, au blanquiste Vaillant, membre du Conseil général; un autre, de la Section 6, à Engels; un autre enfin, celui de la Section 1, fut gardé par Marx lui-même. Hermann Jung, ayant appris qu'on affirmait que Sorge avait montré une lettre de Marx réclamant des mandats en blanc, parla de la chose à Marx pour savoir si le fait était vrai; celui-ci ne nia pas l'existence de la lettre: il se borna à dire que Sorge était un âne (*ein dummer Esel*) de l'avoir montrée (13).

L'Allemagne ne possédant aucune Section de l'Internationale, mais seulement des adhérents individuels, ne pouvait envoyer au Congrès des délégués réguliers. Le Congrès de Bâle, en 1869, avait prévu le cas de délégués venant de pays qui se trouvaient dans la situation où était l'Allemagne; et il avait décidé que, «*pour les pays où l'Internationale rencontre des difficultés à s'établir à cause des lois, les délégués des sociétés ouvrières corporatives seront admis à discuter les questions de principes, mais ne pourront discuter et voter les questions administratives*» (*Résolutions administratives*, n°VIII; voir tome 1^{er}, p. 209). En vertu de cette résolution, les représentants des sociétés ouvrières allemandes se trouvaient exclus d'avance des votes administratifs au Congrès de la Haye; mais cela ne faisait pas le compte de Marx et d'Engels, à qui les voix des délégués allemands étaient indispensables pour constituer leur majorité. A tout prix, il fallait que les Allemands pussent voter. Pour éviter de se trouver sous le coup de la décision de Bâle, Bernhard Becker, Cuno, Dietzgen, Hepner, Kugelmann (14), Milke, Rittinghausen, Scheu, Schumacher, se présentèrent tous à la Haye comme délégués, non de simples sociétés ouvrières, mais de Sections de l'Internationale. Or, six mois auparavant, Liebknecht avait établi clairement, devant le tribunal de Leipzig, qu'il n'existait et ne pouvait exister en Allemagne que des adhérents individuels à l'Internationale, mais pas de Sections; Bracke, membre du Comité du *Parti de la démocratie socialiste*, cité comme témoin, avait dit à l'audience du 23 mars: «*Nous avons regretté que la loi ne nous permît pas de constituer une branche officielle de l'Internationale. Les membres de notre parti ne devenaient membres de l'Internationale qu'à titre individuel*». (*Volksstaat* du 27 mars 1872, page 3, 2^{ème} colonne). Il était impossible de constater plus clairement qu'il n'existait pas de Sections de l'Internationale en Allemagne; et pourtant, après ces déclarations solennelles, les amis de Marx osèrent se dire à la Haye représentants de Sections allemandes. Que doit-on penser d'un semblable procédé? De plus, une condition *sine qua non* pour que le délégué d'une Section pût siéger et voter au Congrès, c'était que la Section eût payé ses cotisations au Conseil général: or, Bebel avait déclaré, à l'audience du 11 mars (*Volksstaat* du 16 mars 1872, page 1, 2^{ème} colonne), que les internationaux allemands n'avaient jamais payé de cotisations à Londres (15).

Voici une nouvelle preuve que les délégués des soi-disant Sections allemandes ne représentaient pas des Sections. Un certain Milke figura à la Haye comme délégué de la Section de Berlin; or, quelque temps

(11) Circulaire envoyée aux Sections anglaises par le Conseil fédéral anglais en janvier 1873.

(12) Depuis que Liebknecht et Bebel étaient en prison, le *Volksstaat*, rédigé par le seul Hepner, et tombé sous l'influence d'Engels, se montrait particulièrement haineux à notre égard.

(13) Raconté par Jung lui-même au Congrès de la Fédération anglaise à Londres, le 26 janvier 1873. Dans une récente publication, Sorge, avec une inconscience naïve, a imprimé lui-même la lettre, du 21 juin 1872, où Marx lui demandait des mandats d'Amérique, en spécifiant qu'il faudrait des mandats allemands (c'est-à-dire des Sections allemandes des États-Unis) pour lui, Engels, Lochner, Pfändner et Lessner; des mandats français pour Ranvier, Serrailier, Le Moussu, Vaillant, Cournet et Arnaud; un mandat irlandais pour Mac Donnell. Lochner et Pfändner ne vinrent pas à la Haye, j'ignore pourquoi.

(14) Marx avait écrit à Kugelmann, le 29 juillet 1872: «*Au Congrès international (à la Haye, s'ouvrira le 2 septembre), il s'agit de la vie ou de la mort de l'Internationale, et avant de me retirer je veux au moins la protéger contre les éléments dissolvants. L'Allemagne doit donc avoir le plus de représentants possible. Comme tu viendras sans aucun doute, écris à Hepner que je le prie de te procurer un mandat de délégué*».

(15) Ce qui n'empêcha pas la Commission de vérification des mandats d'avoir le front de déclarer aux délégués espagnols, comme on le verra plus loin, que toutes les Sections dont les délégués avaient été admis par elle avaient payé leurs cotisations.

après, le secrétaire de la Fédération anglaise, John Hales, écrivit à un membre de l'Internationale résidant à Berlin, Friedländer (qui avait siégé à la Haye comme délégué de Zürich), à propos d'une grève de relieurs; Friedländer répondit à Hales qu'il n'existait pas de Section de l'Internationale à Berlin (16).

En France comme en Allemagne, la loi ne permettait pas de former des Sections de l'Internationale: mais en France, pays où l'on se soucie moins de la légalité qu'en Allemagne, il existait réellement des Sections, malgré la loi et malgré certain décret de la Conférence de Londres (17). Il pouvait donc y avoir au Congrès de la Haye des délégués réguliers de Sections françaises: mais, comme ces Sections étaient des sociétés secrètes, la vérification des mandats délivrés par elles était chose très délicate, et la fraude était facile. Les amis de Marx surent profiter de cette situation; Serrailier, secrétaire du Conseil général pour la France, vint à la Haye «*les poches pleines de mandats français*» qu'il était impossible de contrôler. Les Sections dont Serrailier prétendait tenir tous ces mandats existaient-elles réellement? et, en admettant leur existence, étaient-elles en règle pour leurs cotisations? Nul ne le savait que Serrailier et ses amis. Cinq membres du Conseil général n'avaient d'autre titre à la délégation que ces mandats français si suspects: c'étaient Frankel, Johannard, Longuet, Ranvier et Serrailier; les autres délégués porteurs de semblables mandats étaient Dumont (pseudonyme), venu de Bruxelles; Vichard et Wilmot (pseudonyme), venus de Londres; Lucain (pseudonyme), Swarm (pseudonyme) et Walter (pseudonyme), venus de France. De ces six derniers délégués, un seul, Dumont, avait indiqué la ville d'où lui venait sa délégation, Rouen: or, après le Congrès de la Haye, la *Fédération des Sections internationales* de Rouen infligea un désaveu à son mandataire pour l'abus qu'il avait fait de son mandat en votant avec les autoritaires, tandis que ses instructions lui prescrivaient formellement de voter avec les fédéralistes; cette protestation de la *Fédération rouennaise* fut insérée dans l'Internationale, de Bruxelles. Après le Congrès, le Conseil fédéral anglais eut l'occasion de constater qu'un autre de ces délégués, Vichard (inscrit sous son véritable nom), n'était pas même membre de l'Internationale (18). Une lettre envoyée à *la Liberté*, de Bruxelles (numéro du 27 avril 1873), par P. Dubiau, ex-membre du Comité fédéral de Bordeaux, nous apprend que le délégué qui avait pris le pseudonyme de Wilmot (ou Vilmart) avait reçu de la Fédération bordelaise un mandat qui lui imposait «*l'obligation, non seulement de combattre les tendances autoritaires du Conseil général, mais encore de demander l'abrogation des pouvoirs conférés à ce Conseil par la Conférence secrète de Londres*» (19); le délégué en question vota dans le sens diamétralement opposé à la volonté de ses commettants. Enfin, des procès qui eurent lieu à Toulouse et à Paris au printemps de 1873 (il en sera parlé au tome 3) nous apportèrent d'édifiantes révélations sur les deux personnages venus à la Haye sous les pseudonymes de Swarm et de Walter: ils nous apprirent que l'un d'eux, d'Entraygues (Swarm), agent du Conseil général à Toulouse, était un mouchard; et que l'autre, Van Heddeghem (Walter), agent du Conseil général à Paris, était un fort peu intéressant personnage, qui, devant le tribunal, pour obtenir l'indulgence des juges, se déclara repentant et annonça qu'il serait désormais l'adversaire acharné de l'Internationale.

Les mandats français dont Serrailier avait rempli ses poches devaient lui servir à forcer la main à Marx dans la question du transfert du Conseil général; et voici comment:

Un parti s'était formé, au sein même du Conseil général, qui voulait que le siège du Conseil cessât d'être à Londres, et fût placé sur le continent, en Belgique ou en Suisse. C'était l'opinion de plusieurs anciens membres de ce Conseil: Jung, Eccarius, Johannard, Serrailier lui-même, depuis que l'élément blanquiste y était entré et y avait pris de l'influence; c'était celle aussi de presque tous les membres anglais, Hales, Mottershead, Bradnick, Mayo, Roach, etc... Marx et Engels, par contre, tenaient mordicus à garder le Conseil à Londres, pour l'avoir entre leurs mains; et les blanquistes admis récemment au Conseil, Arnaud, Vaillant, Cournet, Ranvier, Constant Martin, les appuyaient, comptant bien se faire de ce corps un instrument de domination (20). Lorsque la question dut être portée devant le Congrès, Serrailier, voyant que Marx s'opiniâ-

(16) Déclaration de Hales au Congrès de la Fédération anglaise à Londres, 26 janvier 1873.

(17) La résolution X de la Conférence disait: «*Toute constitution de Section internationale sous forme de société secrète est et reste formellement interdite*». Le Conseil général et ses partisans jugèrent opportun, quand il s'agit des mandats français, d'oublier l'existence de ce texte; quant à nous, il nous aurait répugné de l'invoquer pour en tirer avantage.

(18) Déclaration de Hales au Congrès de Londres, 26 janvier 1873.

(19) Nettlau, note 3276.

(20) On lit dans la circulaire adressée par le Conseil fédéral anglais aux Sections anglaises, en janvier 1873: «*Dans la dernière séance tenue par l'ex-Conseil général [août 1872], le citoyen Jung proposa que le Conseil général n'eût plus son siège à Londres. Cette proposition fut fortement appuyée par les membres du Conseil fédéral anglais, leur opinion étant que, dans l'intérêt de l'Association, le Conseil général devait être transféré sur le continent. Le citoyen Jung ne se borna...*

trait dans son opinion, s'avisait, pour l'effrayer, de lui dire qu'il allait distribuer à un certain nombre de proscrits français venus à la Haye en spectateurs - Lissagaray et autres - les mandats dont il disposait: il aurait constitué ainsi, de sa propre autorité, un groupe capable de tenir les blanquistes en échec et d'enlever le vote, malgré Marx, sur la question du siège du Conseil. Devant cette menace, Marx capitula: il lui importait de conserver, aux yeux du public, au moins les apparences de l'autorité, et il ne fallait pas qu'il risquât de se trouver en minorité, fût-ce une seule fois. Il consentit donc à renoncer au maintien du Conseil à Londres: mais, de concert avec Engels, il imagina aussitôt un moyen de s'assurer quand même la haute main sur le futur Conseil général: il proposa qu'il fût placé non en Europe, où il eût probablement échappé à son influence, mais de l'autre côté de l'Atlantique, à New York (21): proposition qui fut votée, comme on le verra, grâce à l'appoint de neuf voix de la minorité.

Les blanquistes, à qui Marx avait fait, avant le Congrès, des promesses formelles, et qui venaient de voter l'accroissement des pouvoirs du Conseil général parce qu'ils avaient compté que ce Conseil serait entre leurs mains, se virent joués; dans leur dépit, ils quittèrent le Congrès, et sortirent ensuite de l'Internationale. Mais ces hommes, qui avaient trempé dans les intrigues ourdies contre la minorité, et qui se trouvèrent, en fin de compte, les dupes de compères plus malins qu'eux, étaient mal venus à se plaindre.

Comment les blanquistes - Cournet, Vaillant, Arnaud et Ranvier - avaient-ils obtenu des mandats de délégués?

Cournet était censé délégué par le Comité central de Copenhague! Put-il sérieusement se figurer qu'il avait qualité pour parler au nom du prolétariat du Danemark? et le programme révolutionnaire qu'il présenta au Congrès de la Haye avec ses amis répondait-il le moins du monde aux aspirations des ouvriers danois?

Vaillant, lui, avait un mandat d'une Section de la Chaux-de-Fonds! Cela nous surprit fort, Schwitzguébel et moi; nous exprimâmes quelques doutes sur l'authenticité du mandat, et Vaillant voulut bien nous le faire voir: c'était un chiffon de papier par lequel MM. Elzingre, ex-député au Grand-Conseil neuchâtelais, et Ulysse Dubois, le héros du Congrès romand d'avril 1870, annonçaient qu'ils envoyaient au Congrès de la Haye un délégué muni de pleins-pouvoirs en la personne de... (le nom en blanc). Vaillant, gratifié soit par Outine, soit par Marx, de ce chiffon, y avait intercalé son nom et se trouvait de la sorte le mandataire de MM. Elzingre et Ulysse Dubois, et naturellement aussi de leur ami Coullery. La plaisanterie était assez réussie: c'était donc en vertu d'un mandat des hommes de *la Montagne* que Vaillant allait pouvoir exposer à la Haye son programme terroriste et jacobin; c'était la rédaction de *la Montagne*, c'étaient les démocrates socialistes «verts», Coullery, Elzingre et C^e, qui, par la bouche de Vaillant, seraient censés émettre cette théorie «*qu'il faut courber les classes possédantes sous la dictature du prolétariat*» (22), et qui énonceraient cette maxime devenue célèbre: «*Si la grève est un moyen d'action révolutionnaire, la barricade en est un autre, et le plus puissant de tous*» (23). C'était vraiment d'un haut comique, et si on rapproche les aphorismes révolutionnaires du sentencieux Vaillant de la polémique jadis soutenue par *la Montagne* et les coullerystes contre *le Progrès* et *l'Égalité* (en 1869), ainsi que de la protestation de la Section coulleryste de la Chaux-de-Fonds et de Coullery lui-même contre le *Manifeste de la Solidarité* (septembre 1870), on conviendra que les délégués jurassiens avaient de quoi rire. Vaillant, du reste, eut le bon sens de comprendre le ridicule d'une semblable position; il nous déclara qu'il renonçait à se prévaloir du mandat Dubois-Elzingre, attendu qu'il en avait encore deux: l'un, dont j'ai déjà parlé, venant d'une Section de San Francisco, l'autre appartenant à cette catégorie des mystérieux mandats français qu'on ne montrait à personne.

...pas à faire cette proposition; il remit en outre au citoyen Johannard une lettre que celui-ci était chargé de lire à la Haye dans le cas où le Conseil général serait maintenu à Londres, lettre par laquelle Jung refusait d'avance toute nomination à ce Conseil. La proposition de Jung fut rejetée, grâce à l'opposition des citoyens Marx et Engels, qui parlèrent fortement contre tout changement de siège du Conseil général; ces mêmes citoyens soutinrent plus tard à la Haye l'opinion contraire, et proposèrent le transfert du Conseil à New York. Le motif de cette politique de girouette était, lorsque Marx et Engels soutinrent que le siège du Conseil ne devait pas être changé, de s'assurer des votes des blanquistes membres du Conseil, qui désiraient que le siège du Conseil général restât à Londres. Les blanquistes furent donc flattés d'abord, puis trahis; lorsqu'on n'eut plus besoin d'eux, on les jeta pardessus bord». Jung a confirmé ce récit: «A la dernière séance du Conseil général avant le Congrès de la Haye, je proposai par écrit que le siège du Conseil général ne fût plus à Londres; Marx et Engels ne voulurent pas en entendre parler. J'aurais voulu voir le Conseil général en Suisse ou en Belgique» (Déclaration de Jung au Congrès de la Fédération anglaise à Londres, 26 janvier 1873).

(21) Ces détails ont été racontés par Jung au Congrès de Londres, le 26 janvier 1873.

(22) Discours de Vaillant au Congrès de la Haye.

(23) Proposition présentée au Congrès de la Haye, qui ne l'adopta pas, par Arnaud, Cournet, Ranvier, Vaillant et Dereure.

Arnaud, lui aussi, avait un mandat suisse, donné - très probablement en blanc - par la Section de Carouge; cette Section connaissait aussi peu Arnaud que les coullerystes de la Chaux-de-Fonds connaissaient Vaillant, et les mêmes remarques s'appliquaient à l'un et à l'autre. Mais Arnaud n'avait pas, comme Vaillant, la ressource de mandats supplémentaires, et il fut bien obligé de s'en tenir à son mandat de Carouge. Les internationaux de cette petite ville genevoise eurent donc, sans s'en douter, l'honneur de donner, par leur «délégué», leur appui à la tentative des blanquistes pour dénaturer, au profit des théories jacobines, le programme de l'Internationale.

Ranvier, je l'ai dit, représentait la Section Ferré, de Paris; section, se disait-on à l'oreille, d'une existence assez problématique; les trois mille membres que la renommée lui attribuait se réduisaient à trois tout court, d'après certaines informations. Mais on aurait eu mauvaise grâce à chicaner Ranvier sur cette bagatelle, d'autant plus que Marx l'avait destiné d'avance à présider le Congrès, ainsi que Jung l'a raconté plus tard.

Une chose qui avait dû contrarier fort les marxistes, c'était l'attitude prise par les Sections de Genève, sur lesquelles on avait probablement compté pour envoyer au Congrès des délégués nombreux et disciplinés. Ces Sections commençaient à se fatiguer du rôle qu'on leur faisait jouer; Outine y avait perdu beaucoup de son influence, et avait même quitté Genève depuis quelque temps; il avait élu momentanément domicile à Zürich (24), en attendant d'émigrer à Londres - puis de rentrer en Russie, grâcié par la clémence impériale. Lorsqu'était arrivée la circulaire du Conseil général annonçant que le siège du Congrès serait la Haye, les Sections genevoises avaient réclamé contre ce choix: on les vit, chose inouïe, vouloir faire acte d'indépendance à l'instar des Jurassiens! Le Conseil général répondit aux Genevois, comme à nous, qu'il ne pouvait revenir sur sa décision. Alors les Sections de Genève, mécontentes, résolurent de ne point envoyer de délégués au Congrès. C'était grave, et je suis tenté de croire que c'est au moment où la nouvelle de cette attitude des Sections genevoises parvint à Londres, qu'il faut placer cette circonstance racontée quelques mois plus tard par Jung au Congrès de la Fédération anglaise (26 janvier 1873):

«A tous les Congrès précédents, Eccarius et moi avons été les exposants de la doctrine de Marx; mais je ne pouvais pas voter pour sa nouvelle politique, et, plutôt que de voter contre Marx, je résolus de ne pas aller au Congrès. Il y eut un moment où il arriva des nouvelles qui firent douter si le Conseil général aurait une majorité assurée. Marx et Engels me pressèrent alors de venir aussi. Je refusai, en donnant pour raison que j'avais déjà fait trop de sacrifices. Le jour suivant, ils revinrent et me dirent qu'il fallait absolument que je vinsse, que la majorité pouvait dépendre d'une seule voix; je répondis qu'ils pourraient facilement la trouver. Ils m'offrirent de payer les frais nécessaires, quels qu'ils pussent être, si je consentais à aller. Engels me dit même: "Vous êtes le seul homme qui puisse sauver l'Association". Je répondis alors que je ne pourrais aller à la Haye qu'à une seule condition, c'était que lui et Marx n'y allassent pas» (25).

Que faire pour parer à cette défection inattendue des Sections genevoises? Le Comité fédéral romand, dirigé par des hommes à la dévotion de Marx, trouva un moyen bien simple de tourner la difficulté et d'envoyer au moins un soldat pour renforcer le bataillon marxiste: il nomma de sa propre autorité un délégué en la personne d'un de ses membres, Duval - celui dont Bakounine avait écrit que c'était un sot et un blagueur. Mais il fallait de l'argent: un anonyme fournit les fonds nécessaires. Et voilà comment les Sections de Genève furent représentées à la Haye (26)!

J'ai énuméré, dans ce qui précède, le plus grand nombre des comparses recrutés des quatre points car-

(24) La brochure *L'Alliance de la démocratie socialiste*, etc..., raconte (p.30) qu'à Zurich, Outine «fut victime d'une tentative d'assassinat». Il paraît que quelques-uns de ses compatriotes, l'ayant rencontré un jour, administrèrent une volée de coups de canne à ce «*fil de chien*», pour me servir de l'expression employée par le révolutionnaire russe de qui je tiens la chose.

(25) Jung était un partisan de la libre discussion; il croyait à la puissance de la persuasion (voir p.48 le passage de sa lettre de juin 1870, où il se flatte d'avoir converti, par sa correspondance, plusieurs Genevois au collectivisme); il n'aurait pas voulu s'associer à un coup de force comme celui que Marx était décidé à accomplir. A ce sujet, Jung a dit, dans ce même discours au Congrès anglais: «*Selon moi, si la question politique avait été loyalement discutée à la Haye avec les "abstentionnistes", nous les aurions convaincus. C'est par la discussion que nous avons battu l'opposition dans la question de la propriété collective du sol; par la discussion, nous serions arrivés au même résultat dans la question politique. Je connais Schwitzguébel depuis son enfance, c'est un honnête homme, accessible à la discussion; je suis persuadé que nous aurions convaincu les opposants*». Et il ajouta, avec tristesse: «*Marx a trompé et trahi tous ses anciens amis. J'ai écrit à plusieurs d'entre eux à ce sujet [après le Congrès de la Haye], et leur ai dit ce que j'en pensais. M^{me} Marx est venue me voir une fois depuis lors, M^{elle} Marx deux fois, et Dupont et Lafargue sont venus m'engager à rendre visite à Marx: j'ai refusé*».

(26) C'était la troisième fois qu'on usait à Genève de ce procédé pour la nomination d'un délégué agréable à la coterie; procédé grâce auquel Grosselin put aller au Congrès de Bâle, Henri Perret à la Conférence de Londres, et Duval au Congrès de la Haye.

dinaux par Marx et Engels pour former leur majorité. Il n'en reste à nommer qu'une douzaine, - exactement, onze.

En tête, plaçons J.-Ph. Becker. *«Cet homme, qui avait fait partie de l'Alliance de la démocratie socialiste à son origine, qui en connaissait l'histoire à fond, qui savait parfaitement à quoi s'en tenir sur toutes les affaires intérieures de la Fédération romande, avait renié ses anciens amis, et, suivi du mépris de tous ceux qui l'estimaient autrefois, il avait passé dans le camp marxiste. Il consacre aujourd'hui ses loisirs à jeter de la boue à la Fédération jurassienne dans les colonnes de la Tagwacht de Zürich»* (Mémoire, p.269.) Passons.

Un autre, Friedländer, de Berlin, se présentait avec un mandat de Zurich: les Zuricois n'avaient trouvé personne chez eux qui voulût aller faire la besogne que J.-Ph. Becker avait accepté d'accomplir.

La Hongrie, la Bavière et le Danemark avaient fourni leur contingent: Farkas représentait deux Sections de Budapest, Heim une Section de Bohême, et Pihl la Section de Copenhague. Jusqu'à quel point ces délégués étaient-ils authentiques? Nous ne pouvions le savoir.

Venaient ensuite trois délégués ayant des mandats d'une authenticité irrécusable; malheureusement, les Sections qu'ils représentaient ne pouvaient pas peser d'un bien grand poids dans la balance, attendu que, constituées sur la terre étrangère, elles n'avaient pas d'influence directe sur le prolétariat de leur pays. Ces trois délégués étaient: Lessner, membre du Conseil général, représentant la Section allemande de Londres; Le Moussu, membre du Conseil général, représentant une Section française de Londres; et Wroblewski, membre du Conseil général, représentant la Section polonaise de Londres.

Un Irlandais, Mac Donnell, représentait des sociétés irlandaises de Londres et de Dublin; mais, bien qu'il fût membre du Conseil général, il ne se montra pas discipliné, et dans plus d'une question il vota avec la minorité.

Eugène Dupont, membre aussi du Conseil général, ne représentait aucune Section: il vint à simple titre de délégué du Conseil.

«Reste, pour le bouquet, le grand agitateur de la péninsule ibérique, le patron de la "Emancipacion", le gendre de Marx, M. Paul Lafargue, délégué par cette grotesque réunion de neuf pauvres hères stipendiés par la maison Marx qui s'intitule la "Nouvelle Fédération madrilène". M. Lafargue disait représenter aussi une Section de Lisbonne» (Mémoire, p.271).

La majorité de la Commission de vérification ne fit pas la moindre difficulté d'accepter les mandats de tous les délégués dont le vote était acquis à la coterie marxiste; et la majorité du Congrès sanctionna cette manière d'agir. Un délégué anglais, Mottershead, voulut présenter au Congrès quelques observations sur le mandat de complaisance donné à Maltman Barry, en disant que celui-ci n'appartenait pas aux hommes connus en Angleterre dans le mouvement ouvrier; Marx, furieux de voir attaquer son protégé, s'écria: *«Il est très honorable pour le citoyen Barry de n'être pas un homme connu dans le mouvement ouvrier anglais, car tous ceux qu'on appelle les leaders du mouvement ouvrier en Angleterre sont des hommes vendus à Gladstone ou à d'autres politiciens bourgeois»*. Dans l'affaire de la Nouvelle Fédération madrilène, le Conseil général avait violé la résolution administrative n°5 du Congrès de Bâle: cette résolution lui donnait bien le droit *«d'admettre ou de refuser l'affiliation de toute nouvelle société ou groupe»*, mais elle ajoutait: *«Là où il existe des groupes fédéraux, le Conseil général, avant d'accepter ou de refuser l'affiliation d'une nouvelle section ou société, devra consulter le groupe»*: or, le Conseil avait omis, à dessein, de consulter la Fédération régionale espagnole; cela n'empêcha pas la majorité du Congrès d'approuver la conduite du Conseil général (27).

Mais à l'égard des délégués qui représentaient des Sections ou des Fédérations d'opinion autonomiste, l'attitude de la Commission de vérification fut bien différente. On chercha querelle à plusieurs d'entre eux,

(27) Aux délégués espagnols qui signalaient au Congrès cette irrégularité, Engels répondit que *«si le Conseil général avait violé les règlements, ç'avait été pour sauver l'Internationale»* (Memoria à todos los internacionales espanoles, p 9): et la majorité d'applaudit. Il ajouta: *«C'est la question de l'Alliance qui est ici en jeu, car les délégués espagnols qu'on vient d'entendre font partie de cette société secrète. Cette clique doit être chassée du sein de l'Internationale»* (Notes manuscrites prises par Joukovsky). Dans un rapport adressé, à la date du 31 octobre 1872, au nouveau Conseil général, à New York, Engels constate lui même le fait, en ces termes: *«Ils [les neuf affidés de Lafargue] formèrent alors une nouvelle fédération, mais le Conseil fédéral espagnol refusa de la reconnaître; le Conseil général, à qui elle s'adressa, la reconnut sans consulter le Conseil fédéral espagnol, et cet acte fut sanctionné par le Congrès de la Haye»*. (Correspondance de Sorge, p.69).

entre autres aux quatre délégués de la Fédération espagnole, à deux délégués américains, et au délégué de la Section de propagande et d'action révolutionnaire socialiste de Genève.

L'objection faite aux Espagnols était que leur Fédération n'avait pas payé ses cotisations à Londres. Le Conseil général croyait avoir trouvé là un argument sans réplique; malheureusement pour lui, les Espagnols avaient apporté les cotisations avec eux, dans l'intention de les payer au Congrès même, ce qu'ils firent. Une fois ces cotisations acquittées, il semblait qu'il ne dût plus y avoir d'obstacle à leur admission, puisque la Commission n'en avait pas mentionné d'autre. *«Mais M. Marx est un homme à ressources; il trouva immédiatement un nouveau prétexte. Les délégués espagnols, dit-il au Congrès, sont impliqués dans l'affaire de l'Alliance, et il convient de suspendre leur admission jusqu'après la discussion de cette question-là. Cette tactique jésuitique fut déjouée par l'attitude énergique des Espagnols: Marselau, de Séville, dans un discours écrasant de mépris pour les machinations malpropres de la majorité, mit à nu toutes les petites intrigues contre l'Espagne, et somma le Congrès de déclarer franchement s'il voulait, oui ou non, expulser de l'Internationale la Fédération espagnole. La majorité n'osa pas répondre, et les Espagnols furent admis»* (28).

Le délégué américain Sauva avait des mandats des Sections 2, 29 et 42. Ces Sections étaient adhérentes, non pas au *Conseil de Spring Street* (fédéraliste), mais à celui du *Tenth Ward Hôtel*: néanmoins, le mandat de la Section 2 fût annulé, parce que cette Section, ayant protesté contre l'élection de Sorge et de Dereure comme délégués, avait été exclue par le Conseil fédéral du *Tenth Ward Hôtel*; mais il fallut bien reconnaître la validité des mandats des Sections 29 et 42, et Sauva fut admis à siéger.

L'autre Américain auquel s'en prit la Commission s'appelait W. West ; il était délégué par un Congrès tenu à Philadelphie le 9 juillet par les Sections groupées autour du *Conseil fédéral de Spring Street*: mais il était membre de la Section 12, - cette Section dont le Conseil général avait prononcé la suspension malgré le préavis contraire d'Eccarius. Les raisons alléguées par le Conseil général étaient qu'il y avait dans la Section 12 des spirites et des partisans de l'amour libre, c'est-à-dire des représentants de doctrines auxquelles il n'était pas possible de reconnaître droit de cité dans l'Internationale. La majorité du Congrès adopta ce point de vue, et, la Section 12 ayant été repoussée, le délégué du Congrès de Philadelphie se vit fermer les portes du Congrès de la Haye.

La *Section de propagande et d'action révolutionnaire socialiste* de Genève faisait partie de la *Fédération jurassienne*; mais, ne se trouvant pas suffisamment représentée par les deux délégués élus au Congrès de la Chaux-de-Fonds, elle avait tenu à envoyer au Congrès son délégué spécial, en la personne de Nicolas Joukovsky (30). Celui-ci avait mission d'exposer les griefs particuliers de sa Section contre le Conseil général, et de mettre en relief les services qu'elle avait rendus à l'Internationale. Mais il arriva que ce délégué spécial ne put pas ouvrir la bouche pendant toute la durée du Congrès, Marx ayant malignement proposé à la majorité, qui approuva, d'ajourner l'examen du mandat de Joukovsky jusqu'au moment où le verdict sur l'affaire de l'Alliance aurait été prononcé, sous prétexte que la Section de propagande de Genève n'était que la Section de l'Alliance ressuscitée sous un autre nom: et comme cette affaire ne vint qu'à la fin de la dernière séance du Congrès, notre ami Joukovsky dut s'en retourner à Genève sans avoir parlé. Il voulut du moins utiliser sa présence aux séances du Congrès en prenant des notes. Ces notes, retrouvées plus tard dans ses papiers, m'ont été obligeamment communiquées par Mme Joukovsky, et je leur ai fait quelques emprunts. Nettlau les a publiées presque en entier au chapitre 62 de sa biographie de Bakounine.

On n'essaya pas de contester les mandats des deux délégués de la Fédération jurassienne: Schwitzguébel et moi étant déjà désignés pour être offerts en holocauste, avec Bakounine, à la politique de la coterie gouvernante, il fallait bien, afin de pouvoir nous frapper avec toute la solennité voulue, commencer par nous admettre au Congrès. Il se passa d'ailleurs à notre égard un incident assez singulier. Dans la première séance publique du Congrès, le jeudi, lorsque lecture fut donnée de la liste des délégués, formée

(28) L'un des délégués espagnols ayant demandé à la Commission de vérification si la condition qu'on exigeait d'eux avait été remplie par tous les autres délégués, la Commission déclara que *«toutes les Sections dont les délégués avaient été admis par elle avaient payé leurs cotisations»* (*Memoria*, etc..., p.6).

(29) *Bulletin de La Fédération jurassienne* (n°17-18, p.3).

(30) Grande fut notre surprise quand nous vîmes, le lundi soir, Joukovsky, arrivant de Genève sans que nous eussions été prévenus de rien, débarquer dans notre hôtel. Sa Section n'avait pu lui donner que l'argent strictement nécessaire pour le trajet de Genève à la Haye, et il fallut nous cotiser pour l'entretenir pendant la durée du Congrès. Le Congrès fini, nous le ramenâmes avec nous jusqu'à Bruxelles, où, notre bourse étant à sec, nous dûmes l'abandonner: il fut obligé d'attendre là qu'on lui eût envoyé de Genève l'argent du retour.

par le bureau du Congrès, nous remarquâmes, Schwitzguébel et moi, que nous étions désignés par l'appellation étrange de délégués du *Congrès de Neuchâtel*. Je réclamai immédiatement, en disant que cette désignation n'avait pas de sens, qu'il n'y avait pas eu de *Congrès de Neuchâtel*, que les termes de notre mandat rendaient inexplicable une si extraordinaire bévue, et que nous tenions à constater que nous étions les délégués de la *Fédération jurassienne*, nommés par le *Congrès de la Chaux-de-Fonds* le 18 août. On me répondit qu'il serait fait droit à notre réclamation, et que l'erreur, tout involontaire, serait corrigée. Dans la même séance, on annonça que le bureau allait faire imprimer la liste des délégués: je m'approchai d'Engels et lui rappelai la rectification relative au *Congrès de Neuchâtel*, le priant de ne pas oublier d'en tenir compte dans l'impression de la liste; Engels le promit. Le lendemain, j'appris par hasard que le bureau avait reçu une épreuve typographique de la liste des délégués; désireux de m'assurer si la correction avait été faite, je demandai à voir cette épreuve. Elle était entre les mains de Marx; celui-ci voulut bien me la laisser parcourir, et, à mon grand étonnement, je m'aperçus que Schwitzguébel et moi y étions encore désignés sous le titre de délégués du *Congrès de Neuchâtel*. Je demandai à Marx ce que cela signifiait; il répondit qu'on avait oublié de faire la correction. J'insistai pour qu'elle fût faite, et j'obtins de Marx et d'Engels la promesse qu'on y veillerait. On peut juger de ma stupéfaction, lorsque, le dernier jour du Congrès, en examinant la liste des délégués imprimée d'après l'épreuve corrigée par Engels et Marx, je constatai qu'on y lisait toujours: «*Guillaume et Schwitzguébel, délégués du Congrès de Neuchâtel*». Il y avait là évidemment un fait exprès. Quelle avait pu être l'intention de Marx et d'Engels? plusieurs explications s'offrent à l'esprit, mais aucune ne me paraît entièrement satisfaisante: aussi je renonce à chercher à comprendre.

Cette circonstance fut la seule où j'aie eu l'occasion de causer avec Marx; mais, pendant les six journées du Congrès, j'eus tout le temps de l'observer, d'étudier ses manèges, et de constater combien, au milieu de ceux qui l'entouraient comme une cour, son attitude était celle d'un souverain, j'ai gardé un vivant souvenir de cette tête remarquable, aux yeux pleins d'intelligence malicieuse dans un visage d'où l'expression de la bienveillance était absente. C'était bien l'homme qui, écrivant à Kugelman (31), citait avec complaisance ces vers du poète-ouvrier Weerth:

*Es gibt nichts schöneres auf der Welt
Als seine Feinde zu beißen.
Il n'y a rien au monde de plus beau
Que de mordre ses ennemis.*

Si maintenant nous récapitulons les délégués qui formèrent la majorité marxiste, nous la trouvons composée comme suit:

Seize membres du Conseil général: l'un d'eux, Dupont, n'avait pas de mandat autre que sa qualité de membre de ce Conseil; quatre, Le Moussu, Lessner, Mac Donnell et Wroblewski, représentaient des Sections française, allemande, irlandaise et polonaise constituées à Londres (Mac Donnell avait en outre un mandat de Dublin); deux, Arnaud et Cournet, avaient des mandats fantaisistes de Carouge et de Copenhague; trois, Engels, Maltman Barry et Marx, avaient pour titres trois mandats américains apportés par Sorge, et Marx et Engels avaient en outre des mandats allemands émanant de Sections qui n'existaient pas; enfin six, Frankel, Johannard, Longuet, Ranvier, Serrailier et Vaillant, étaient munis de mandats français invisibles (Vaillant avait en outre un mandat américain, et ce mandat de la Chaux-de-Fonds dont il avait renoncé à se prévaloir);

Six délégués, - dont cinq s'abritant sous des pseudonymes, - qui, ainsi que les six membres du Conseil général nommés en dernier lieu, étaient porteurs de mandats qu'on disait émaner de Sections de France, sans qu'aucun contrôle fût possible: Dumont (Faillet), Lucain (?), Swarm (d'Entraignes), Vichard, Walter (Van Heddeghem), Wilmot (?);

Neuf délégués venus d'Allemagne et qui, aux termes de la décision du Congrès de Bâle, n'avaient pas le droit de voter: Bernhard Becker, Cuno, Dietzgen, Hepner, Kugelman, Milke, Rittinghausen, Scheu et Schumacher;

Trois délégués ayant des mandats suisses: J.-Ph. Becker, Duval, et Friedländer (ce dernier habitant Berlin);

Deux délégués venus des États-Unis: Dereure et Sorge;

(31) Lettre du 11 janvier 1868.

Un Bohème, Heim; un Danois, Pihl; un Hongrois, Farkas; et M. Paul Lafargue;

Total, quarante hommes.

Ce résultat était maigre, et n'était vraiment pas en proportion des efforts inouïs faits par Marx et Engels pour enrôler des votants. Quarante hommes, et sur ce nombre seize membres du Conseil général! Retranchez ces seize-là, qui étaient à la fois juges et parties; retranchez encore les six Français, à mandats contestables, et les neuf Allemands, qui n'auraient pas dû être admis à voter; que restait-il? les trois Suisses (dont deux étaient Allemands et le troisième, Duval, Français), les deux Américains (dont l'un était Allemand et l'autre Parisien), le Bohème, le Danois, le Hongrois, et M. Lafargue, Pablo Farga, l'«*Espagnol postiche*» (qui était censé représenter Madrid et Lisbonne): en tout neuf!

Voyons, en regard, ce qu'était la «*minorité*»:

Quatre délégués nommés au scrutin par toutes les Sections de la Fédération espagnole et porteurs d'un mandat impératif: Alerini, Farga-Pellicer, Marselau et Morago;

Deux Jurassiens nommés par le *Congrès de la Fédération jurassienne* et porteurs aussi d'un mandat impératif: James Guillaume et Adhémar Schwitzguébel;

Sept Belges, représentant diverses Sections et fédérations: Brismée, Coenen (Flamand), Eberhardt, Fluse, Herman, Splingard, Van den Abeele (Flamand);

Quatre Hollandais, représentant le *Conseil fédéral hollandais* et diverses Sections: Dave, Gerhard, Gilkens, Van der Hout;

Cinq délégués de Sections anglaises: Eccarius, John Haes, Harcourt (de Melbourne, Australie), Mottershead, Roach;

Un Français, représentant la Section française de Bruxelles: Cyrille;

Un Américain, Sauva, représentant les Sections 29 et 42 des États-Unis.

A ces vingt-quatre délégués, il faut ajouter Sexton, membre du Conseil général, qui vota avec la minorité, mais qui n'avait, comme Dupont, d'autre mandat que sa qualité de membre de ce Conseil (32).

Je ne compte pas West et Joukovsky, puisque l'un fut rejeté, et l'autre perpétuellement ajourné.

Si nous avions tenu absolument à être les plus forts numériquement, il eût été bien facile de faire envoyer par la Belgique et la Hollande quelques délégués de plus; et nous aurions pu, nous aussi, avoir des mandats de Sections de France (33), que nous aurions distribués à quelques-uns des Français, sympathiques à nos idées, que le Congrès avait attirés à la Haye (34). La Fédération italienne avait nommé sept délégués, qui se rendirent en Suisse pour prendre part, le 15 septembre, au Congrès international de Saint-Imier: si l'Italie avait renoncé à une abstention qui nous paraissait une faute, et qu'elle eût envoyé ses délégués à la Haye, la minorité, déjà renforcée des délégués belges, hollandais et français que nous eussions pu nous adjoindre, se serait transformée en majorité. Mais nous dédaignâmes l'emploi de ces moyens: ce n'était pas en grossissant de quelques unités le nombre de ses votes que la minorité devait chercher à prouver la légitimité de ses revendications (35). Que la «*minorité*» comptât plus ou moins de voix, il était certain qu'elle seule représentait les Fédérations régulièrement constituées, les Fédérations vivantes, la véritable Internationale;

(32) La minorité comptait cinq membres du Conseil général, Eccarius, Hales, Mottershead, Roach et Sexton. Comme ils ne votaient pas pour ce Conseil, mais contre lui, leur qualité de membres du Conseil général ne faisait que donner plus de signification à leur présence dans les rangs de l'opposition.

(33) Dans une des séances du mercredi, le président, Ranvier, annonça qu'il était arrivé un mandat de la Section de Mulhouse confiant sa délégation à Schwilzguébel et à moi. Bien d'autres Sections, en France, nous auraient envoyé des mandats, si nous le leur avions demandé.

(34) Parmi ces Français, je cite Lanjalley, dont j'eus le plaisir de faire alors la connaissance.

(35) Ce sentiment explique pourquoi la minorité renonça à chicaner les porteurs de mandats allemands et français sur la validité de leurs titres.

et le Congrès de la Haye, préparé pour étouffer la manifestation de l'opinion de ces Fédérations, ne pouvait être et ne fut en effet qu'un attentat contre l'Internationale.

James GUILLAUME.
